

**CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE SCENE
ASSOCIATION HORS LAILLÉ OU AUTRE ORGANISME**

En application de la délibération du Conseil Municipal du **16 décembre 2008** la salle scène est louée à :

Raison sociale

Domicilié (e)

Date de location

Nombre maximum de personnes "146" assises ou à défaut 300 debouts

Toute manifestation devra s'achever à **1 H du matin dernier délai**

Cette location donnera lieu au dépôt d'un chèque caution de 228 € 55

TARIF APPLICABLE

MATINÉE / SOIRÉE / JOURNÉE (1)

QUALITÉ DU DEMANDEUR (2)

.....

En conséquence le tarif applicable est de

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE

NUMÉRO DE CONTRAT

(Joindre une attestation d'assurance)

REGIE

Mise à disposition régie ⇒ 45 € 71 OUI – NON (1)

Caution régie 228 € 55

LOCATION

RÉGIE LUMIERE SON.....

TOTAL

FAIT A LAILLÉ, le

Pour la Commune, le Maire :

Le Locataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur d'utilisation.

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

(1) Rayer la mention inutile.
Règlement d'utilisation de la salle en annexe du présent contrat.